



# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5<sup>37</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup>. — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>07</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>50</sup>

## ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
 » . . . 6 mois » 2.50  
 Etranger. 1 an » 9.—  
 » . . . 6 mois » 5.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

## Droits populaires.

Au risque de paraître oiseux, il est bon de dire et de répéter ce que le peuple attend depuis si longtemps et que l'on s'obstine à lui refuser, dans un besoin d'oppression et de tyrannie.

Il est si doux au cœur de certains citoyens de se dire qu'ils sont les maîtres, que d'eux seuls dépendent les destinées du pays, que d'un geste, d'un simple clignement de paupière, ils peuvent guider tout un pays.

Mais cela est souverainement injuste et il faut que tout ce qui est injuste disparaisse de la surface de la terre. C'est déjà bien assez d'y tolérer ceux qui sèment l'injustice et qui s'en font gloire.

Nous avons parlé de la représentation proportionnelle des partis. Les dernières élections au Conseil général de Fribourg nous ont démontré que, malgré l'embrigadement de tout un peuple de fonctionnaires, de tout ce qui vit du gouvernement et par le gouvernement, malgré le parquage des citoyens soi-disant libres, tel un troupeau docile, malgré les promesses factices et les menaces qui le font moins, les partis d'opposition ont néanmoins pu conquérir une bonne partie des sièges.

Encore une fois, ce que l'on estime bon en matière communale, pourquoi se refuse-t-on à l'accorder au peuple en matière cantonale ?

## Initiative et referendum.

Un autre droit que nous réclamons c'est celui d'initiative et de referendum. Dans la plupart des autres cantons, dans ceux du moins qui ne veulent pas paraître trop arriérés et rétrogrades, ces droits existent. Ils existent parce qu'ils sont, dans les conditions actuelles de l'existence, un besoin impérieux de la vie d'un peuple. Le peuple est souverain, dit la constitution. Un drôle de souverain que celui qui n'a pas un mot à dire dans son propre ménage.

Que dirions nous d'un chef de famille qui se laisserait dominer par ses propres serviteurs, qui les laisserait prendre la haute main dans son intérieur, qui leur permettrait de diriger sans contrôle ses propres affaires, de vendre, d'acheter ou d'emprunter sans son autorisation ?

On répondrait assurément que cet homme est un fou, un incapable, digne d'être mis en tutelle. Et l'on aurait raison.

Mais pourquoi le peuple fribourgeois se laisse-t-il aussi museler, permet-il à ceux qui devraient être ses serviteurs et non ses maîtres de diriger seuls ses destinées ? Est-il un peuple en décadence pour qu'il lui soit donné des tuteurs ? A-t-il seulement le droit de permettre que ceux qu'il désigne pour gérer ses intérêts commandent et agissent sans contrôle ? Non, ce droit même, il ne l'a pas. Un peuple qui se respecte ne peut se reposer des affaires publiques sur quelques citoyens, si éclairés soient-ils, sans jeter parfois un regard d'investigation sur leur gérance et, parfois, sans donner sur les doigts aux indiscrets, aux maladroits, aux incapables ou aux malintentionnés.

Ce droit de surveiller la gestion des affaires appartient à toute personne qui occupe des serviteurs ou des gérants. Le peuple doit également le posséder et en faire usage, s'il en est besoin.

Or, chez nous, dans notre canton, plus qu'ailleurs, ce besoin de surveillance se fait durement sentir.

C'est par le referendum qu'il l'exercera. Or, en cette matière, que possède-t-il actuellement ? Néant !

Ce dont nous avons le plus besoin, les événements l'ont assez démontré, c'est du referendum financier. On a souvent présenté ce droit populaire comme une machine de guerre, capable d'enrayer la marche de l'administration et d'entraver les œuvres d'utilité générale. Cette objection est certainement un enfantillage.

En effet, on a si souvent démontré, dans la presse gouvernementale, l'attachement du peuple fribourgeois à ses institutions et à ses magistrats, que l'Etat ne doit nullement craindre de lui soumettre directement la question de savoir si telle ou telle dépense importante est nécessaire, s'il est disposé à contracter tel ou tel emprunt.

Mais non, les mots d'attachement, de désintéressement, de confiance du peuple sont de vains mots. Ce que l'on craint par dessus tout, c'est particulièrement l'ingérence du peuple-maître sur les faits et gestes du gouvernement serviteur du peuple.

C'est cette peur irraisonnée du verdict populaire, c'est la crainte de voir

le peuple se refuser à s'endetter toujours d'avantage et à voter des dépenses énormes et quasi inutiles, qui poussent le gouvernement à refuser systématiquement au canton le droit de referendum financier.

(A suivre.)

## NOUVELLES SUISSES

Les cantons et les bénéfices de la Banque nationale. — On écrit de Berne à la Gazette :

En 1911 l'indemnité revenant aux cantons sur le bénéfice de la Banque nationale s'élevait à fr. 2,349,737.90. La Banque nationale a mis à la disposition de la Caisse fédérale le solde du bénéfice réalisé, soit fr. 1,317,694.16 ; la Confédération a dû payer la différence, soit fr. 1,032,043.74. Dans les quatre premiers exercices, la Caisse fédérale a eu à verser aux cantons de ce chef la somme totale de 6,157,523.57 francs.

Pour 1912 l'indemnité à verser aux cantons sera comme pour 1911, de fr. 2,349,737.90. Le solde du bénéfice qui sera versé à la Caisse fédérale après approbation des comptes de 1912 s'élève à fr. 1,733,361.37. La différence à payer par la Confédération sera donc de fr. 615,376.53.

Le résultat financier de 1912, malgré qu'il soit plus favorable que celui des années précédentes, ne permettra cependant pas de payer intégralement les indemnités attribuées aux cantons par l'article 28 de la loi. En prévision de ce résultat, une somme de un million a été inscrite dans le budget de 1913 de la Confédération, afin de pouvoir solder la différence sans avoir recours à un crédit supplémentaire. En réalité, la dépense effective sera moins forte.

Pendant l'exercice 1912, la Banque nationale suisse a pu étendre considérablement son champ d'activité ; cet élargissement de son champ d'activité et la suppression de la couverture de ses engagements à courte échéance ont contribué à augmenter ses bénéfices.

Régie fédérale des alcools. — Les comptes de 1912 bouclent par un excédent de recettes de fr. 7,249,125 contre fr. 5,815,000 prévus au budget.

Il sera distribué aux cantons sur l'excédent de la dime de l'alcool un tantième de 1 fr. 95 par tête de population, ce qui donne pour les can-

tons de : Berne 1,262,100 fr. ; Fribourg 272,107 fr. ; Tessin 304,300 fr. ; Vaud 630,000 fr. ; Valais 250,000 fr. ; Neuchâtel 260,300 fr. ; Genève 303,100 fr.

Berne. — Incendie. — Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie a détruit complètement à Zweisimmen une maison d'habitation avec grange appartenant au maître ferblantier Gobel. Le sinistre est dû à la malveillance.

Tessin. — Dans les quatre arrondissements, il a été trouvé dans l'urne 26,202 bulletins valables pour les élections au Grand Conseil, dont 13,581 libéraux, 12,444 conservateurs, 977 socialistes et 200 Pro-Indemini. D'après les résultats provisoires, seraient élus : 50 libéraux (48 en 1909) 3 socialistes et 42 conservateurs (44 en 1909). Les libéraux gagnent un siège à Lugano et un à Bellinzona.

Valais. — Vol à l'arsenal de Brigue. — On vient de découvrir à l'arsenal de Brigue un important vol de munitions et de couvertures qui a été commis dans des conditions mystérieuses.

Les voleurs, qui ont disparu sans laisser de traces, ont dérobé 3800 cartouches chargées, 4800 cartouches à blanc, et treize couvertures de bivouac.

Vaud. — Incendie. — Un incendie dont on ignore la cause a détruit mardi soir, à 7 h 30, au hameau de Bethusy (commune de Bretigny s/Morrens), 2 grandes maisons attenantes, appartenant l'une à M. David Chatelan, syndic, l'autre à M. Louis Chatelan. On a réussi à sauver le bétail et le mobilier.

Zurich. — Une triple évasion. — Trois détenus se sont enfuis de la prison du district de Zurich. Leurs cellules étant situées sous le toit, ils ont percé le plafond et déplacé les tuiles, puis ils ont pris la fuite sans être remarqués.

## L'ÉTRANGER

### La guerre en Orient.

#### La chute de Janina.

D'après un télégramme du diadoque, l'attaque des Grecs contre les forts de Janina a commencé mardi. L'armée grecque était concentrée en trois colonnes. L'artillerie a dirigé un feu violent et meurtrier sur les retran-

## Louer

à d'angle, agencé pour ou sans appartement, si elle près des deux gares. H. Dubas, place des 58

## Correspondante

no-datylographe, connaît-mand et italien, cherche pour le printemps. Certificats de 1<sup>er</sup> ordre. écrit à Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres.

## Agricole Suisse

écrite par l'Etat pour les bons vachers et les gages). H. Dubas, rue Gutenberg 3 b., Genève.

## Fribourg

## Horat et Tavel.

(Suisse).

etc.

Crédit.

truits par la maison

par an.

venir. minatives au taux de

la Banque de l'Etat et

reçoit les Dépôts pour n'importe quel francs.

un compte de chèques

## Agers

## ionnement

et é garantie.

## onomie

mbustible.

## de ménage.

## ELLA

Fers

approprié à la

ips

ement le

in

ions difficiles, etc., vertes, etc.,

macles.

N.

nt.

arable public que, malgré b, j'ai refusé, dès le 1<sup>er</sup> m'occuper des produits

de-Fonds.

AND, BULLE



chements ennemis. Mercredi, les trois colonnes se sont concentrées vers l'aile gauche pour surprendre l'ennemi. Les Grecs se sont emparés de cinquante-six canons et ont fait un grand nombre de prisonniers, dont un bataillon entier, avec ses mitrailleuses.

Le prince royal et son état-major ont décidé que l'armée turque devait se rendre sans conditions. Les délégués d'Essad pacha ont accepté cette solution. 35 000 soldats turcs, à partir de ce moment, ont été considérés comme prisonniers de guerre. Le pavillon blanc flotte sur les forts de Bizani. La cavalerie grecque, sous le commandement du général Soutso vient d'entrer à Janina.

**Vers la paix.**

Des renseignements de source turque confirment que le grand-vizir a fait à la Bulgarie, par l'entremise de l'ambassadeur de Russie, de nouvelles propositions de paix, d'après lesquelles la nouvelle frontière partirait de la baie de San-Stefano, sur la mer Noire, à 45 km. au nord de Midia, suivrait ensuite le cours de la Resvaia dans la direction est-ouest de San-Stefano à Tirnovo, descendrait vers le sud-ouest, laissant Kirk Kilissé à la Bulgarie, et rejoindrait le cours de la Maritza. Andrinople serait cédée à la Bulgarie moyennant certaines garanties.

En revanche, la Turquie refuserait toute indemnité de guerre. On croit que cela donnera lieu à des difficultés, les alliés ayant besoin d'un capital important pour réparer les maux de la guerre dans les provinces occupées.

On dit que les conditions de paix proposées par les alliés seraient les suivantes :

1. Engagement, par les deux parties, de cesser les hostilités dès la signature de la paix. — 2. Reddition d'Andrinople, Scutari et Janina. — 3. Fixation de la frontière turco bulgare suivant la ligne Rodosto-Midia, qui sera déterminée dans ses détails par la commission militaire turco-bulgare. — 4. Cession de la péninsule de Gallipoli aux alliés. — 5. Cession des îles de la mer Egée occupées par les Grecs. — 6. Paiement par la Turquie aux alliés d'une indemnité calculée en tenant compte de la portion de la Dette pu-

blique ottomane supportée par les provinces turco-européennes. — 7. Echange des prisonniers de guerre, otages, etc., dans le plus bref délai possible. — 8. Permission accordée au sultan d'avoir un représentant dans les Balkans au point de vue religieux, qui aura sous sa juridiction toutes les mosquées, fondations charitables, propriétés ecclésiastiques, etc. — 9. Rétablissement de tous les traités, conventions et accords existant avant la guerre. — 10. Annexion définitive de la Crète à la Grèce.

**Naufage dans la mer de Marmara.**

Une dépêche de Constantinople au Lloyd annonce que le vapeur anglais *Calvados*, avec ses passagers, s'est perdu corps et biens dans la mer de Marmara. D'autre part, on annonce que les 500 passagers qui se trouvaient à bord du *Calvados* ont été sauvés.

Suivant une dépêche de Constantinople, les Bulgares ont placé des mines le long du littoral dans la mer de Marmara, depuis Silivri jusqu'à Koumbaga.

**Sur le front de bataille.**

On mande de Constantinople qu'une tempête de neige très violente, qui a sévi pendant les deux derniers jours, a causé des souffrances terribles aux troupes bivouaquant à Tchataldja. Il y a eu plus de cent hommes gelés, dont 35 seulement se sont rétablis, grâce aux soins des médecins. Plusieurs ont été gelés à un point tel qu'il a fallu les amputer des bras et des jambes.

**France. — Les armements.** — Le conseil supérieur de la guerre s'est réuni mardi à deux heures à l'Élysée. La réunion est présidée par le président de la République.

M. Briand, président du conseil, et M. Etienne, ministre de la guerre, assistaient à la séance. M. Baudin, ministre de la marine, retenu à Toulon, s'est fait excuser.

Les généraux membres du conseil supérieur de la guerre qui ont participé à la discussion sont : le général de division Joffre, chef d'état-major général ; les généraux de division Gallieni, Archinard, Pau, Marion, Méneuret, de Langle de Cary, Meunier, Michel, Laffon de Ladébat, de Castelnaud (premier sous-chef d'état-major) et

Legrand (sous-chef d'état-major général, rapporteur).

La délibération a duré trois heures.

A l'unanimité, le conseil a déclaré qu'il y avait nécessité absolue, dans l'intérêt de la défense nationale, d'augmenter les effectifs militaires. A l'unanimité aussi, le conseil s'est prononcé en faveur du service de trois ans strictement et rigoureusement égal pour tous et sans aucune dispense.

**Allemagne. — Torpilleur allemand coulé.** — Le torpilleur *S. 178* a été abordé et coulé par un navire inconnu.

Le nombre des morts est de 50 à 60. Quinze hommes seulement ont pu se sauver.

La catastrophe du torpilleur a coûté la vie à deux officiers, deux officiers de pont, 66 sous-officiers et hommes d'équipage. Un ingénieur de marine et un médecin, 13 sous-officiers et hommes d'équipage ont été sauvés.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Une flotille de pontons.** — Mardi, 4 mars, on a pu observer une flotille de dix pontons militaires, traversant le lac de Morat dans toute sa longueur pour se rendre, de Payerne, place de rassemblement, à Büren (Berne), par la Broye, le lac de Morat, les cascades de la Broye et de la Thièle. Pendant ce temps, le train du bataillon de pontonniers passait à Morat et continuait sa route sur Büren.

**Marché-concours de bétail gras.** — Il est rappelé aux éleveurs que pour le marché-concours de bétail gras qui aura lieu le lundi 17 mars, sur les Grands-Places, à Fribourg, le délai d'inscription expire le 11 mars courant.

Les formulaires d'inscription sont délivrés par le bureau du Département cantonal de l'Agriculture.

**Banque cantonale fribourgeoise.** — Voici le compte de profits et pertes pour l'exercice 1912 :

Bénéfice de l'année 1912 : 560,719 fr. ; charges 418,209 fr. ; bénéfice net : 142,510 fr. ; report de l'exercice 1911 4,693 fr. ; total disponible 147,203 fr., que le conseil de surveillance a décidé de répartir comme suit :

5 % aux actions (25 fr.) 120,000 fr. ; amortis sur bâtiment de la Banque 7,946 fr. ; amortis sur mobilier de la Banque 12,170 fr. ; gratification aux employés 3,900 fr. ; report à nouveau 3,186 francs.

taient, qui semblait les intéresser au plus haut point, et que Balaruc, finit par renfermer sous enveloppe dans le portefeuille.

— Et ce portefeuille ? dit Jacques, qui écoutait fiévreux, sentant ses soupçons grandir, s'affermir, devenir presque une certitude.

— Il ne s'en sépare point, j'en suis sûr. Jacques réfléchissait.

— De gré ou de force, j'aurai ce papier, se disait-il.

Et, tout haut :

— Où pourrais-je rencontrer votre mari ?

— Oh ! monsieur, Dieu le sait.

— Depuis combien de temps l'avez-vous vu ?

— Cinq jours.

— Vous ne l'attendez pas ?

— Je ne l'attends jamais. Je ne suis tranquille que lorsqu'il est loin et je redoute sa présence.

— Passe-t-il longtemps auprès de vous lorsqu'il revient ?

— Quelquefois une journée, deux jours au plus.

— S'il revenait à l'improviste, pourriez-vous me faire prévenir au château ?

— J'en trouverais peut-être le moyen... mais monsieur... Je ne puis oublier que

**GRUYERE**

**Elections.** — Bien que le résultat des élections au Conseil général de Bulle n'intéresse qu'une partie de nos lecteurs, à la demande de plusieurs, nous donnons ci-après les résultats de ces élections.

**Liste d'entente.** — MM. Blanc, Léon, négociant, 244 ; Feigel, Ernest, 243 ; Yerly, Alexandre, 243 ; Gex, Frédéric, 242 ; Sottas, Joseph, propriétaire, 242 ; Glasson, Edouard 241 ; Glasson, Jules, directeur, 241 ; Kœrber, Alfred, 241 ; Crotti, Alphonse, 240 ; Dubas, Henri, 240 ; Gavin, Paul, pharmacien, 240 ; Rattaz, Joseph, contre-maître, 240 ; Glasson, James, 239 ; Saudan, François, maréchal, 239 ; Andrey, Alexandre, notaire, 238 ; Remy, Félix, docteur, 238 ; Deillon, Paul, 237 ; Gapany, Charles, ff. Alfred, 237 ; Allemann, Ernest, docteur, 237 ; Souvey, Benoit, 237 ; Wæber, Louis, architecte, 236 ; Pauchard, Edouard, chef d'équipe, 235 ; Toffel, Louis, négociant, 235 ; Morel, Charles, libraire, 234 ; Paris, Emile 233 ; Barras, Auguste, pharmacien, 232 ; Pasquier, Jules, ferblantier, 232 ; Cottier, Ferdinand, facteur, 231 ; Dœbiolles, Arnold, 231 ; Perroulaz, Etienne, docteur, 231 ; Remy, Victor, contre-maître, 228 ; Saudan, Joseph, électricien, 228 ; Pittet, Louis, agriculteur, 227 ; Seeberger, Paul, 227 ; Barras, Auguste, Agence agricole, 226 ; Yerly, Louis, 225 ; Morard, Antoine, préposé, 224 ; Mauron, Pierre, 221 ; Meuwly, Auguste, parqueteur, 221 ; Geinoz, Simon, docteur, 217 ; Genoud, Louis, courtier, 216 ; Delatena, Joseph, 215 ; Peyraud, Fernand, 215 ; Naf, Victor, cordonnier, 214 ; Delabays, Léopold, 210 ; Meoud, Louis, off. d'état civil, 209 ; Reichlen, Louis, 208 ; Colliard, Antonin, insp. du bétail, 201 ; Cosandey, Amédée, 197 ; Savoy, Amédée, greffier, 187.

**Foire de mars.** — Favorisée d'un temps idéal, la foire de mars a été très fréquentée, mais n'a pas eu toute l'importance que l'on aurait pu attendre. Il ne faut pas s'en étonner, surtout après avoir constaté, depuis quinze jours, que les marchands de bétail ont circulé en automobile dans notre contrée à la recherche de bétail, et ont parcouru la Gruyère dans tous les sens. Il est tout naturel que, dans ces conditions, la plus grande partie du bétail était déjà vendu et n'avait pas besoin d'être amené sur le champ de foire.

On a pu, constatation réjouissante, remarquer que les prix n'ont pas flé-

Balaruc est le père de mes enfants... Certes, je ne l'aime pas, mais, je vous l'ai dit, s'il devait lui arriver du mal par ma faute...

— Il ne lui arrivera rien. Je tiens à ce portefeuille, voilà tout... et je le lui achèterai au besoin.

— Alors, monsieur, comptez sur moi. — Tenez, ma pauvre femme, voilà pour vous et vos enfants.

Il lui glissa dans la main deux billets de cent francs.

La malheureuse lui couvrit les doigts de baisers, en pleurant. Elle balbutiait des remerciements, à travers ses sanglots. Elle le regardait partir, ne le quittant pas du regard, du plus loin qu'elle pouvait l'apercevoir alors qu'il disparaissait sous les arbres.

Jacques revint à Bargemont, il ne fit part de ses espérances ni à son frère ni à sa mère.

S'il réussissait, comme c'était son ferme espoir, à prouver l'innocence du marquis, il serait toujours temps de leur apprendre la bonne nouvelle.

S'il échouait, ils ignoraient ses tentatives et ses espérances. (A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

95

**La Sœur aînée.**

PAB  
JULES MARY.

— Et, d'autre part, si vous me répondez franchement, et si vous pouvez, surtout, me renseigner, je vous donnerai une somme qui vous mettra pour longtemps, vous et ces pauvres bêtes qui grelottent, à l'abri du froid et de la misère...

— Monsieur, parlez vite alors, car mes enfants sont bien malades, et je suis capable de tout pour les sauver.

Elle essuya ses yeux, pourtant elle ne pleurait pas ; depuis longtemps elle n'avait plus de larmes ; mais ses yeux brûlaient et, de temps en temps, elle appuyait dessus la paume des mains pour les rafraîchir.

— Votre mari, depuis quelques jours, n'a-t-il pas eu à sa disposition une somme importante ?

— Il ne me rend compte de rien, mon-

sieur.

— Vous ne lui avez pas vu entre les mains un porte-feuille que vous ne lui connaissiez pas ?... que peut être il vous cachait et qu'il a dû ranger soigneusement dans un endroit ignoré de tout le monde ?

— Il ne m'a rien dit de cela, monsieur, mais j'ai vu...

— Ah !

— Oui, j'ai vu... c'était il y a une huitaine de jours, Gaudelot était venu à la maison avec mon mari... Ils étaient ivres tous les deux... et mon mari en entrant m'avait brutalisée comme toujours parce qu'il ne trouvait rien à manger, rien que de mauvaises croûtes de pain... Je me taisais... Il fallait bien laisser passer l'orage... et puis je finis par recevoir les coups en me disant que tout ce qu'il me donne, mes enfants ne le reçoivent pas... Ils sont ressortis quelques minutes après et ils sont restés hors de la hutte à causer entre eux longuement, à voix basse. J'allais et venais et je regardais de leur côté, de temps en temps. Si je vous dis tout cela, c'est parce qu'en effet j'ai remarqué un portefeuille dans les mains de Balaruc, et le papier qu'ils lisaient, relisaient, commen-

chi, ce que l'on a puis la légère bal la dernière foire.

**Manque de bourgeois,** qui se parole des radicaux perdu une belle On nous signale l'entente, qu'on époser loyale, il y conservateurs, un organisé, en vue aux yeux des im radicaux les plus parti arrivent to 40 à 50 voix eur vateurs. Fera ser dra.

**Prise des t** priétaires foncier Bulle sont convo dimanche 9 mars l'Hôtel de Ville, tion de la prise de Le Secr

**Conférence vil Suisse.** — des deux confères le prof. Spiro sou section de Bulle des commerçants

**Conférence** Nature du droit gage légal et dro tionnel.

**Gage mobilier** tinction du droit d du bétail. Vente s priété. Gage sur la rétention.

**Conférence** Gage immobilier (hypothèque, cedu

Sa

3 S  
5 S

3 S

RÉEL



GRUYÈRE

Bien que le résultat au Conseil général de la commune de Gruyère ne demande de plusieurs jours après les résultats de

MM. Blanc, 244; Feigel, Ernest, 243; Gex, Sottas, Joseph, directeur, 241; Kœrber, 241; Crotti, Alphonse, 240; Gavin, Paul, 240; Rattaz, Joseph, 240; Glasson, James, 239; François, maréchal, 239; Dre, notaire, 238; Reur, 238; Deillon, Paul, 237; Charles, ff. Alfred, 237; St, docteur, 237; Sou7; Wæber, Louis, ar- Pauchard, Edouard, 235; Toffel, Louis, né- Corel, Charles, libraire, 233; Barras, A. 232; Pasquier, 232; Cottier, Fer- 231; Daebiolles, Ar- roulaz, Etienne, doc- y, Victor, contre-ma- in, Joseph, électricien, 227; Barras, Auguste, 226; Yerly, Louis, 224; Antoine, préposé, 224; 221; Meuwly, Au- ar, 221; Geinoz, Si- 217; Genoud, Louis, 215; Naf, Victor, 215; Delabays, Léopold, 208; Colliard, 201; Cosan- 97; Savoy, Amédée,

chi, ce que l'on aurait pu craindre de puis la légère baisse constatée lors de la dernière foire.

**Manque de parole.** — Le *Fri- bourgeois*, qui se plaint du manque de parole des radicaux, a de nouveau perdu une belle occasion de se taire. On nous signale qu'à Romont, malgré l'entente, qu'on était en droit de sup- poser loyale, il y a eu, de la part des conservateurs, un biffage parfaitement organisé, en vue de jeter de la poudre aux yeux des imbéciles. Les candidats radicaux les plus notoires et chefs de parti arrivent tous avec un retard de 40 à 50 voix sur les candidats conser- vateurs. Fera ses réflexions qui vou- dra.

**Prise des taupes.** — Les pro- priétaires fonciers de la commune de Bulle sont convoqués en assemblée, dimanche 9 mars 1913, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville, pour discuter la ques- tion de la prise des taupes.

**Conférence sur le Code ci- vil Suisse.** — Voici le programme des deux conférences que donnera M. le prof. Spiro sous les auspices de la section de Bulle de la Société suisse des commerçants :

**Conférence du 10 mars.**  
Nature du droit de gage. Droit de gage légal et droit de gage conven- tionnel.  
Gage mobilier : constitution et ex- tinction du droit de gage. Engagement du bétail. Vente avec réserve de pro- priété. Gage sur les créances. Droit de rétention.

**Conférence du 17 mars.**  
Gage immobilier : ses formes diverses (hypothèque, cédula hypothécaire, let-

tre de rente). Constitution et extinc- tion du gage immobilier. Case hypo- thécaire. Purgé hypothécaire.

Les hypothèques légales et spécia- lement l'hypothèque des artisans et entrepreneurs.

Intéressant au plus haut point pour les commerçants, ce programme ne l'est pas moins pour tout le monde, particulièrement pour les agriculteurs, artisans et entrepreneurs. Tous sont cordialement invités.

Rappelons que ces conférences au- ront lieu à 8 1/2 h du soir, dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes, et que les dames sont admises et que l'entrée est gratuite. (Communiqué)

**Conférences agricoles.** — Dimanche 9 mars, après les vêpres, à la maison d'école du Pâquier, confé- rence de M. Rey, économiste, sur les la- bours et les prairies artificielles.

Le même jour, à 3 h. de l'après- midi, à Pont-la-Ville, conférence de M. le professeur Chardonnens sur l'éle- vage du petit bétail.

Le même jour, à 2 1/2 h. de l'après- midi, à la maison d'école de Cugy, conférence de M. Collaud, chef de ser- vice, sur l'assurance des chevaux.

Monsieur Casimir DELACOMBAZ GLAS- SON et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

**On demande**  
une servante de campagne, brave et honnête.  
S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vo- gier, Bulle.

Madame Joséphine CORBOZ, née MO- RAND; Madame et Monsieur RUFFIEUX- CORBOZ, leurs enfants et petits enfants, à La Tour-de-Trême; Madame et Monsieur CURRAT-CORBOZ et leurs enfants, à Cor- bières; Monsieur et Madame CORBOZ-MA- GNIN et leurs enfants, à Broc; Monsieur et Madame CORBOZ-CHATAGNY, à Marsens; Mademoiselle Séraphine CORBOZ, institu- trice, à Vuadens; Madame et Monsieur DU- PASQUIER-CORBOZ, à La Tour-de-Trême; Monsieur Joseph CHARRIERE et ses en- fants, à La Tour; les familles MORAND, à Bulle, Fribourg, Le Pâquier, Gruyères, Hau- teville, Genève, La Tour et Epagny, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau père, grand- père, oncle, beau frère et cousin,  
MONSIEUR

**LOUIS CORBOZ**  
Assesseur  
décédé pieusement à La Tour-de-Trême le 6 mars, à l'âge de 78 ans, muni de tous les secours de la religion.  
L'ensevelissement aura lieu à La Tour- de-Trême, dimanche 9 courant, à 3 heures de l'après-midi, et l'Office d'enterrement lundi 10 mars, à 8 1/2 heures du matin.  
Cel avis tient lieu de faire part.  
R. I. P.

Un employé célibataire habitant le canton de Vaud

**DEMANDE**  
du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre une  
**personne ou fille**  
honorable pour faire le ménage et au besoin répondre au téléphone.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 402 B.

**On demande**  
dans famille à Bulle, une jeune fille pour garder les enfants.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H 401 B. 408

Monsieur et Madame Lucien DROUX, à Bulle; les familles Théophile DROUX, SA- VARY et JORDAN, à La Tour; la famille DEMIERRE, à Prayond; les familles Fran- çois DROUX et PITTEY, à La Joux, ont la douleur de faire part de la mort de

**Charles DROUX**  
leur cher fils, petit-fils, neveu et cousin, dé- cédé le 7 mars, à l'âge de 7 ans.  
L'enterrement aura lieu dimanche, à 3 h. après midi, à Bulle.  
Cel avis tient lieu de lettre de faire- part.  
R. I. P.

**Apprenties lingères**  
sont demandées.  
S'adresser à Mme Losey, lingère, en ville.

**Société des Producteurs de lait de Bulle.**  
MM. les actionnaires sont informés que le dividende de 1912 est payable dès ce jour chez M. Blanc, directeur.

**ON CHERCHE**  
une jeune fille connaissant les travaux de la campagne, engagement à l'année.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle.

**Garçon de chalet**  
est demandé pour la montagne.  
S'adresser à Pierre Savary, Riez.

**A vendre**  
à distraire, quelques chars de bon foin, chez Auguste Ruffieux à Broc.

**A vendre**  
un char à un cheval et un char à deux chevaux, en bon état. — S'adresser à M. Gottfried Christen, maréchal, Bulle.

# TABLIERS

## Samedi 8 Mars et jours suivants

Les tabliers annoncés sont bien meilleur marché

qu'aux prix de vente habituels.

3 Séries	Tabliers de Fillettes			Série	I	II	III
					75	95	1 <sup>25</sup>
5 Séries	Tabliers - Blousons p <sup>r</sup> Dames						
	Série	I	II	III	III	IV	
		175	195	245	290	350	
3 Séries	Tabliers-Kimono p <sup>r</sup> Dames			Série	I	II	III
					375	450	575

RÉELLES OCCASIONS

**AU LOUVRE**  
BULLE

de mes enfants... Certes, mais, je vous l'ai dit, s'il du mal par m'a faute... era rien. Je tiens à ce out... et je le lui achète- ur, comptez sur moi. vvre femme, voilà pour la main deux billets de lui couvrit les doigts de t. Elle balbutiait des re- vers ses sanglots. Elle le le quittant pas du re- qu'elle pouvait l'aper- disparaissait sous les à Bargemont, il ne fit ces ni à son frère ni à sa comme c'était son ferme innocence du marquis, il ps de leur apprendre la ignoraient ses tentatives (4 suivre.)







**AVIATION**

**Un raid d'Audemars.**

L'aviateur Edmond Audemars a brillamment accompli mardi le raid qu'il s'était proposé d'exécuter de Bâle à Genève. Il a couvert la distance de 200 kilomètres qui sépare ces deux villes en 2 h. 10 m, non compris une escale qu'il a dû faire à Yverdon.

Parti une première fois vers 2 heures, Audemars atteignit d'abord le Weissenstein à une altitude de 2000 mètres, puis fut obligé de retourner à Bâle, son carburateur ayant gelé. Après la remise au point et un essai du moteur, Audemars partit définitivement à 3 h. 30.

Le Wessenstein passé, il vola très régulièrement à une altitude de 700 à 800 mètres et bientôt il fut en vue de Bienne et de Neuchâtel.

Arrivé à Yverdon, son moteur eut des ratés et il fit escale durant 35 minutes; puis il reprenait la voie des airs, se dirigeant directement sur Genève.

L'annonce de son arrivée sur la plaine, avait attiré une foule énorme, dit le *Journal de Genève*. Peu après 6 heures, Audemars apparaissait à l'horizon.

Le point noir, à peine perceptible d'abord, grossit à vue d'œil, et bientôt, volant entre 600 et 700 mètres, le gracieux monoplane est au-dessus de la foule. Alors, le pilote commence à descendre en un vol plané en spirale, exécuté d'admirable façon, qui procure des émotions intenses au public et plus particulièrement au père et à la sœur du vaillant aviateur; ils suivent avec angoisse la rapide descente, qui est du plus merveilleux effet. Le soleil va disparaître à l'horizon et ses derniers rayons se jouent à travers les ailes du grand oiseau mécanique.

Après cinq ou six « tours » Audemars pique droit devant lui dans la direction du temple de Plainpalais et avec beaucoup de légèreté son appareil s'arrête. Il est 6 h. 12.

Audemars dit que c'est sans incident sérieux qu'il a effectué le parcours et qu'il n'est nullement fatigué, malgré le vent qui contraria sérieusement la marche de son appareil.

Il a voyagé à une hauteur moyenne de 1000 mètres. Il a couvert le parcours Bâle-Yverdon en 1 h. 14 exactement (soit 115 km. environ) et la distance Yverdon-Genève en 56 minutes.

A grand-peine, sa sœur d'abord, puis son père peuvent franchir le cercle immense qui se resserre et, aux applaudissements de tous, le champion embrasse ses parents.

Puis, entouré par ses amis, il file vers le Rond-Point, où il monte dans une automobile et bientôt disparaît accompagné par d'incessantes acclamations, qui lui rappelleront celles qui l'accueillirent à Berlin en août dernier lors de son raid historique Paris-Berlin, qui l'a classé parmi les premiers aviateurs de notre époque.

**NOUVELLES DIVERSES**

**Mort d'un célèbre constructeur.**

On annonce d'Angleterre la mort, à l'âge de 74 ans, de sir William Arrol, le célèbre constructeur de ponts.

Né à Houston en 1839, il passa sa jeunesse comme ouvrier dans une filature de coton, et à 24 ans il entra dans la maison Laidlaw et fils, constructeurs de ponts à Glasgow. En cinq ans, il avait économisé 2125 fr. sur ses payes hebdomadaires. C'est avec ce modeste capital qu'il songea à s'établir à son compte. Les débuts furent difficiles; mais en 1871, le succès était venu.

Parmi ses plus grands travaux, il faut citer le pont sur la Clyde, à Bothwell, le pont de la Tay, le viaduc de Montrose, les différents ponts du canal de Manchester, et surtout le pont du Forth, qui lui valut d'être élevé à la chevalerie.

Sir William Arrol s'était marié trois fois. Son second mariage fut l'occasion d'un incident. Il y avait le jour même de ses noces un vote important à la Chambre des Communes. Il quitta immédiatement l'Ecosse et vint à Londres. En souvenir de cette manifestation de loyalisme à son parti, 350 membres de la Chambre lui firent présent d'une coupe commémorative.

**Catarrhe chronique**

« Depuis quelques années, je souffre, en hiver surtout, d'un catarrhe chronique des bronches. L'usage des Pastilles Wybert-Gaba me fait beaucoup de bien. En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. »

**Rhumatisants,**

appliquez sur vos douleurs un Emplâtre américain **Rocco** à doubleur de feuille, et vous serez bientôt soulagés, sinon guéris! Exiger le nom de **Rocco**. Dans les pharmacies à fr. 1.25.

**Drap magnifique. Toilerie et toute sorte de linge pour trousseaux. Adressez-vous à Walther Gygax, fabricant, à Blefenbach. 424**

**A vendre**

4 à 5 m<sup>3</sup> de **carrens équarris** et 100 m<sup>2</sup> de **planches** de 33 et 36 mm. S'adresser à **Joseph Clerc, Villarsvolard. 359**

**SOUSSION**

Les travaux de 1<sup>o</sup>, maçonnerie, 2<sup>o</sup>, charpenterie et menuiserie, 3<sup>o</sup>, serrurerie, 4<sup>o</sup>, ferblanterie, de la **laiterie d'Echarlens** sont en soumission. Prendre connaissance des plans, avant-métré et cahier des charges auprès de **M. Deschenaux Joseph, président de la Société.**

Il ne sera accordé aucune indemnité. Les soumissions devront être remises sous pli cacheté au président de la Société au plus tard le **15 mars, à 7 h. du soir.** La Commission.

**Agence immobilière fribourgeoise**  
**Eduard FISCHER**  
**FRIBOURG**  
Achats, ventes, gérances, locations de maisons, domaines, auberges, etc.

**A vendre**

une **chaudière** de 280 litres, n'ayant servi qu'une année, chez **Jean Rime, aux Selernes, à Charmey.**

**Sommelière.**

On demande pour tout de suite une bonne sommelière. S'adresser à **Haasenstein et Vogler, Bulle.**

**SOUSSION**

La Commune de **Vaulruz** met en vente, par voie de soumission, 40 m<sup>2</sup> de billons, divisés en 2 lots égaux.

Pour voir les bois, le forestier sera à la disposition des amateurs, le **vendredi 7 mars, dès 9 heures du matin.**

Les soumissions devront être déposées auprès de **M. le Syndic, jusqu'au samedi 8 courant, à 5 heures du soir.** Le Conseil communal.

**A vendre ou à louer**

pour y entrer de suite, le **domaine du Bévent, près La Roche.**

A vendre 5000 pieds de foin et regain qui s'y trouvent.

S'adresser pour renseignements à **M. Pittet Etienne, locataire au Bévent.** Conditions très favorables. 382

A vendre 15.000 pieds de **fumier.**

S'adresser à **Haasenstein et Vogler Bulle, sous H 373 B.**

**A louer**

De suite, divers locaux pouvant servir de dépôt, ateliers, etc. S'adresser à **Léon Blanc, Grand'rue, Bulle.**

2 médailles d'or et 5 diplômes de 1<sup>o</sup> classe aux expositions suisses.

**CIDRE**

1<sup>o</sup> qualité

livré en fûts prêtés à 22 cent. le litre, et en bouteilles, à 40 et 50 cent. par bouteille. Rabais suivant quantité.

**Cidrierie de Guin**

Demandez le prix courant!

**A vendre**

faute d'emploi, une **motocyclette, Moteur Zedel 1 1/4 HP.** S'adresser à **E. Bader, Bulle.**

**ETERNIT**



**Société Suisse DES USINES ETERNIT à Niederurnen (Suisse)**

Garantie contre les ouragans. Excellente ardoise pour couverture et revêtements de façades.

Durée illimitée. Garantie 10 ans. Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

Convalescents! Regagnez vos forces en faisant une cure de véritable

**Cognac Golliez ferrugineux**

à la marque des « Deux Palmiers »

Fortifiant par excellence, en flacons de 2,50 fr. et 5.— fr. dans toutes les pharmacies ou contre remboursement à la

**Pharmacie Golliez à Morat.**

**Aux éleveurs**

Dans votre intérêt, employez la



5 kg. fr. s.—  
10 » 5.75  
25 » 13.75  
50 » 25.—

Où il n'y a pas de dépôt, n<sup>o</sup> expéditions franco. — Le meilleur aliment p<sup>r</sup> veaux porcelets, cabris.

**EMILE BAATARD, NYON**

**A louer**

2 appartements. S'adresser à **Haasenstein et Vogler sous H 43 B.**

**A louer**

de suite rez-de-chaussée, comprenant magasin, 2 chambres et cuisine. S'adresser à **M. Pierre Gremaud, Grand'rue 44. 61**



chez: **P. Gavin, pharm.; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle. Pharm. Jambé; Braun, coiffeur, à Châtel-St.-Denis. 1020**

**Agence agricole Suisse**

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages). **Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b, 984 Genève.**

**Contre toux, rhumes**



grippe, rougeole, coqueluche, exigez dans toutes pharmacies le véritable

**SIROP BURNAND**

A vendre à bon compte

**un phonographe**

avec tons accessoires. S'adresser à l'Agence **Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 392 B.**

Comme

**Dépuratif**

prenez la Véritable

**Salsepareille Model**

Le meilleur remède contre toutes les maladies provenant d'un sang vicié ou de la constipation habituelle, telles que: Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Dartres, Exzéma, Affections scrofuleuses et syphilitiques, Varices, Rhumatismes, Hémorroïdes, Epouques irrégulières ou douloureuses, Migraines, Névralgies, Digestions pénibles etc. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.—, 1 bouteille, pour une cure complète, fr. 8 fr.

dépôt général et d'expédition:

**Pharmacie centrale, Model et Madlener, rue du Mont-Blanc 9, Genève. Dépôt à Bulle: Pharmacie Gavin. Oron: Martinet, pharmacien.**

Exigez bien la véritable Model.

**Logement**

de 2 à 3 chambres, suivant grandeur, est demandé en ville pour personne tranquille, pas d'enfant.

S'adresser à **Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 398 B.**

**Fille d'office**

est demandée dans un hôtel de Bulle, bon gage. S'adresser à **Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 399 B.**



Demandez le « LACTIFLOR » pour élever votre bétail, il vous suffira d'un seul essai pour vous convaincre de sa grande valeur.  
 La Fabrique a pris pour principe de s'abstenir d'une réclame intensive et de simplifier son administration et de vous faire bénéficier des économies qui en résulteront. Ce sont les raisons pour lesquelles elle peut offrir le « Lactiflor » à un prix aussi avantageux.

L'empressement avec lequel nos offres sont accueillies nous montre que nous ne nous sommes pas trompés. Après un premier essai, nos clients nous restent fidèles. Le Lactiflor se vend en sacs de 5 kg. 2.70, 10 kg. 5.40, 25 kg. 12.50, 50 kg. 24 fr. franco partout. Où il n'y a pas de dépôt, adressez-vous à la

Société AGRARIA, Palézioux-Gare.

**La Banque Populaire de la Gruyère**  
 Avenue de la Gare, à BULLE  
 paie sur Dépôts d'argent :

en Caisse d'épargne :  $4\frac{1}{4}\%$   
 Dépôts illimités.  
 à 3 ou 5 ans de terme :  $4\frac{1}{2}\%$   
 contre obligations nominatives ou au porteur.

Les versements peuvent aussi être effectués sans aucun frais à tous les bureaux de poste, à notre compte de chèques postaux II 188.

**Les chaussures Hirt sont les meilleures**



Garantie pour chaque paire.  
 Demandez prix-courant!

Nous expédions contre remboursement:

Souliers ferrés pr. fillettes N° 26-29	Frs. 4.80	N° 30-35	Frs. 5.80
Souliers de dimanche 26-29	4.80	30-35	5.80
Souliers ferrés pr. garçons 30-35	6.—	36-39	7.30
Souliers de travail, ferrés, pour femmes	36-43	36-43	6.80
Bottines à lacets garnies, pour dames, solides	36-42	36-42	7.—
Bottines à lacets pour dames, cuir box, élégantes	36-42	36-42	10.—
Bottines à boutons	36-42	36-42	10.50
Souliers de travail, ferrés, pour hommes 1 <sup>a</sup>	39-48	39-48	8.50
Bottines à lacets 1 <sup>a</sup>	39-48	39-48	9.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs	39-48	39-48	9.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs, cuir box, élég.	39-48	39-48	11.50
Bottines à lacets pour messieurs, cuir box, forme Derby	39-48	39-48	12.—
Souliers militaires, ferrés, solides 1 <sup>a</sup>	39-48	39-48	10.50

Atelier de réparations à force électrique.  
**Rod. Hirt & fils, Lenzbourg.**

**CRÉDIT GRUYÉRIEN, BULLE**  
 Nous recevons actuellement des fonds :

en dépôt à terme à 1 ou 5 ans, au  $4\frac{1}{2}\%$   
 en dépôt d'épargne, au  $4\frac{1}{4}\%$

Les dépôts en compte-courant de toute nature sont reçus aux meilleures conditions.  
 Bulle, le 31 janvier 1913.

**Mme F. Ormin**  
 Sage-femme  
 Reçoit des pensionnaires à toute époque.  
 TÉLÉPHONE 4598.  
 Confort. Prix modérés.  
 Près de la gare.  
 Rue de Berne 9, GENEVE.

**Entreprise générale**  
 de maçonnerie, cimentage, gypserie et peinture en tous genres.  
 Spécialités de bassins en ciment, à partir de 30 fr., 2 m. 10 de long ; se rend à domicile avec les moules nécessaires.  
**Vincent Dalla Chiesa**  
 entrepreneur  
 MARSENS.

**NOUILLES MÉNAGÈRES DE ST. APPOLINE**  
 Excellentes pour régime  
 en boîtes de 250 & 500gr.

**LES GRANDS MAGASINS BONNARD FRÈRES à LAUSANNE**

Nouveautés  
 Confections  
 Ameublements  
 représentés à BULLE par  
**Mme Vve Emile Barras**

avisent leur honorable clientèle qu'elle pourra trouver dès ce jour chez leur représentant tous les articles nouveaux pour la saison prochaine en lainages, draperies et tissus divers. Notre représentant est à même de fournir également aux mêmes prix que dans nos magasins de Lausanne tous les articles dont il n'est pas dépositaire.

**Friktionne-toi chaque jour** avec le Savon aux fleurs de foin de Grollich de Brünn.

Friktionne ton corps chaque jour avec le Savon aux fleurs de foin de Grollich. Par une douce friktion avec le Savon aux fleurs de foin de Grollich, les pores de la peau s'ouvrent, ce qui favorise les fonctions respiratoires de la peau. Le pouls bat plus fort, les organes fonctionnent régulièrement et éliminent tout naturellement les principes morbides. Les poumons travaillent plus activement, absorbent davantage d'oxygène ce qui provoque le fonctionnement régulier de tout l'organisme. Ces lavages journaliers et bienfaisants avec le Savon aux fleurs de foin de Grollich se traduisent par une santé plus résistante et l'espoir d'arriver à un âge avancé. Les fluides, les mixtures, les pilules, etc., ne peuvent t'offrir les mêmes succès que des lavages journaliers de ton corps avec le Savon aux fleurs de foin de Grollich, car par l'usage de ce dernier tu préviens les maladies et par les friktions avec le Savon aux fleurs de foin tu excites la respiration par les pores et la circulation du sang, les organes fonctionnent régulièrement et ne laissent pas les principes nuisibles s'accumuler dans le corps.

Mesdames et Mesdemoiselles ! Ce que vous n'avez pu atteindre jusqu'ici par aucun moyen artificiel et ce qu'aucun autre savon ne vous a permis d'obtenir, vous l'obtiendrez maintenant par des lavages journaliers de votre corps avec le Savon aux fleurs de foin de Grollich. L'emploi de ce savon constitue un soin dont les résultats seront la santé corporelle et un teint frais et rose.

Mères de familles ! Lavez vos petits chérubins avec le Savon aux fleurs de foin de Grollich ; leur bonne santé et leur teint rose feront votre joie.

Récapitulons donc, cher lecteur : Respiration par les pores de la peau, amélioration des fonctions de la peau, circulation plus intense du sang et respiration plus profonde des poumons par des friktions journalières de ton corps avec le seul véritable Savon aux fleurs de foin de Grollich de Brünn ; un corps sain, une peau fraîche et rose et un sentiment agréable de bien-être, seront les fruits de ta peine.

Le Savon aux fleurs de foin de Grollich se trouve dans toutes les pharmacies, drogueries, chez les coiffeurs et dans les épicerie au prix de 65 cts. le pain. Se méfier des contrefaçons et n'accepter que du Savon aux fleurs de foin venant de Brünn et portant le nom et le portrait de Grollich. Avec un Savon aux fleurs de foin qui serait falsifié, tu n'obtiendrais pas, cher lecteur, les résultats promis. Seul le savon aux fleurs de foin de Brünn est un savon sans rival pour la beauté et la santé.

**Catarrhe de l'estomac et maladie des nerfs**

Depuis longtemps, je souffrais de points et de douleur dans la région de l'estomac, de manque d'appétit, de constipation, d'abattement et d'amaigrissement, sans que personne n'ait jamais pu me soulager. Grâce au traitement par correspondance de l'Institut médical et par la nature, à Niederurnen, je suis guéri et je n'ai jamais eu de rechute.  
 Mme Schweizer. Bâle le 22 juin 1910. Signature légalisée. Chancellerie du canton de Bâle Ville.

Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut médical et par la nature à Niederurnen de J. H. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par correspondance et de vive voix.

**GOUDRON BURNAND**  
 Produit suisse, remède naturel extrait du meilleur pin de Norvège.  
 30 ANS DE SUCCÈS contre CATARRHES, TOUX, BRONCHITES  
 1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

**Banque Populaire Suisse**

Les sociétaires de la Banque d'arrondissement de Fribourg sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 16 mars 1913, à 10 heures du matin, dans la grande salle de l'Hôtel du Faucon.

La présentation de la carte d'admission est exigée. Pour les tractanda, voir la Feuille officielle du canton N° 10 et 11.

Le rapport de gestion sera à la disposition des sociétaires à partir du 10 mars.  
 Fribourg, le 4 mars 1913.

La Commission de Banque.

Bibliothèque cantonale  
 TRENTE-DE  
 ABONNEMENT  
 Suisse . . . 1 an  
 " . . . 6 mois  
 Etranger . 1 an  
 " . . . 6 mois  
 payable d'avance  
 Prix du numéro :  
 On s'abonne dans  
 bureaux de post  
 La situation  
 de l'i  
 La hausse qui  
 années dernières  
 lait ne s'est pas m  
 déjà enregistré ce  
 sensible dans les p  
 Parmi les nomb  
 mouvement, il en  
 ne pouvons pas  
 mêmes, les factu  
 ment étrangers à  
 les variations dan  
 nuelle des fourre  
 dans les exportati  
 provoquées par la  
 etc.  
 Il y a cependant  
 dépendants de not  
 vent exercer une in  
 du prix des produi  
 Il est malheureu  
 ou trente dernière  
 breux vachers fribo  
 surtout, se soient e  
 exercer leur indus  
 nous ont créé une c  
 dinaire qui n'ira  
 Aujourd'hui, le c  
 que aussi bien en S  
 même en Amérique  
 Heureusement, tou  
 pourra suppléer à  
 produit par l'herbe  
 pestres, à la condi  
 le fabricant laisse  
 côté l'écrémoin, e  
 réputation du vrai  
 Il n'en reste pas  
 concurrence étrang  
 que le cours de nos  
 au dehors. De là, u  
 neste pour les pro  
 chands de lait et de  
 Si, dans le pays,  
 tière est augmenté  
 bien compris, par  
 rationnel de la pro  
 faut tenir compte a  
 lation s'accroît chaq  
 lever ainsi la dema  
 proportion de l'offre  
 plus.  
 Les moyens de c  
 pris un développem  
 depuis quelques ann  
 qu'autrefois les pa  
 saient presque exclu  
 et de ses succédané  
 tirent du dehors une